



La médecine du sport

L'exemple d'une région

Ce numéro consacré à la médecine appliquée aux activités physiques et sportives est le bien venu. Il attire l'attention sur les relations complexes qu'avec la santé entretiennent les activités physiques et sportives au travers de la diversité de leurs pratiques. Ceci permet aussi de réaffirmer que la médecine du sport ne peut s'inscrire que dans une dimension humaniste, respectueuse de l'homme.

Nous avons besoin d'une médecine du sport compétente et de haute qualité, active et respectée, ayant défini très clairement ses objectifs et ses méthodes, partenaire de tous les acteurs sans exception de la vie sportive.

La région Nord-Pas-de-Calais, forte de quatre millions d'habitants répartis sur une aire géographique restreinte a mis en place un dispositif de médecine du sport, à partir de l'action de bénévoles compétents, enthousiastes et réfléchissant aux besoins de la population, et en coordination étroite et confiante avec les structures administratives, politiques et sportives de la région.

L'Institut régional de biologie et de médecine du sport de la région Nord-Pas-de-Calais (IRBMS), la société de médecine du sport de la région Nord, l'université de la Santé de Lille II ont mis en place avec les directions régionale et départementales de la Jeunesse et des Sports une politique visant à développer la médecine du sport en association avec le mouvement sportif, les Conseils régional et dé-

partementaux, et l'Éducation nationale. Ceci met en évidence l'obligation d'un fonctionnement intégré de la médecine du sport dans le tissu régional afin d'être efficace et crédible et acceptée d'une part, afin de créer une préoccupation de santé dans l'ensemble de la population d'une région d'autre part. Une grande politique nationale quant à la médecine du sport est nécessaire, elle nécessite d'être déclinée au travers des singularités régionales. L'IRBMS a là une action fédérative.

L'aspect le plus spectaculaire concerne le suivi médico-sportif des athlètes de haut niveau comme cela a été prévu par le législateur. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'IRBMS a privilégié le suivi au plus près des lieux d'entraînement, d'études et d'habitation afin de maintenir l'athlète de haut niveau dans son environnement habituel, si nécessaire à son équilibre, mais aussi pour que le suivi s'inscrive dans la durée et dans une relation partenariale de qualité. La création d'antennes décentralisées couvrant géographiquement l'ensemble de la région a rendu ce suivi possible et efficace. Ces antennes ont été implantées à la faculté des Sciences du sport, au Creps de Wattignies, auprès des centres hospitaliers de Boulogne-sur-Mer, Valenciennes, dans le stade couvert de Liévin, dans les centres médico-sportifs performants comme ceux de Dunkerque, Lens, Montreuil-sur-Mer...

Privilégier la création d'antennes

permanentes au détriment d'unités mobiles a représenté un choix. Le nombre et la richesse des équipements font de l'IRBMS un des premiers plateaux médico-techniques de France avec huit plateaux techniques implantés dans des structures pluridisciplinaires et multifonctionnelles au sein desquelles vingt-cinq médecins collaborent avec plus de quinze professionnelles de la santé pour la réalisation de plus de 3 000 bilans. Les antennes créées au sein du Creps et à la faculté des sciences du sport ont permis, au-delà même du suivi traditionnel prévu par les textes, de créer une symbiose avec de nombreux acteurs des pratiques sportives et d'utiliser ce suivi comme vecteur éducatif pour les futurs enseignants et cadres sportifs fréquentant la faculté et le Creps.

Enfin le partenariat avec la faculté des sciences du sport et la faculté de médecine et du Creps a permis de développer un pôle de recherche actif en collaboration avec la Société de médecine du sport, afin de conjuguer aspects cliniques et politique de recherche, et de multiplier le nombre des professionnels susceptibles d'inscrire leur travail dans la problématique spécifique de la médecine du sport. L'IRBMS collabore aussi à l'enseignement de la capacité de médecine du sport et fournit des terrains de stage pour les étudiants.

Au moment où les pratiques de dopage prennent une ampleur et une gravité considérables, le Nord-Pas-de-Calais a mis en place très tôt une cellule antidopage avec laquelle l'IRBMS collabore. Celle-ci tire son originalité non pas seulement de la précocité de sa mise en place, ni du nombre élevé des contrôles effectués mais de l'activité des médecins contrôleurs et de la formation qu'ils ont reçue centrée sur la qualité des prélèvements mais aussi de l'abord médical global au cours de l'action de contrôle.

L'IRBMS a par ailleurs développé toutes les autres activités classiques de la médecine du sport, surveillance médicale et biologique des élèves des sections et des classes de sports-études de l'académie, les étudiants en éducation physique et sportive, des étudiants de l'université.

C'est sur le terrain régional que doit être mise en place une politique nationale en matière de médecine du sport en tenant compte des particularités et des ressources locales. L'IRBMS souhaite développer des actions fédératives auprès des différents acteurs de la vie sportive, être une structure de prestation de service efficace, cohérente et adaptée aux besoins, promouvoir la recherche et à collaborer aux actions de formation, dialoguer avec tous les acteurs de la vie sportive et faire le pont entre la vie sportive et l'ensemble de la population. ■

Professeur Philippe-Jean Parquet
Docteur Patrick Bacquaert
 IRBMS Nord-Pas-de-Calais